

Verviers, le 11 janvier 2012



VILLE DE VERVIERS

Bureau de l'Urbanisme
Et de l'Aménagement du Territoire
Pont de Sommeleville 2

4800 VERVIERS

adresse postale : Place du Marché, 55

☎ : 087/327.544

Fax : 087/327.549

Références : **2010B0003**

PUBLICATION

LE COLLEGE COMMUNAL DE LA VILLE DE VERVIERS

Porte à la connaissance du public que le Ministre de la Région wallonne, Monsieur LUTGEN, par arrêté daté du 21 octobre 2011 a décidé de classer comme monument :

- la pièce à rue, la pièce arrière et la cage d'escalier du rez-de-chaussée ainsi que les deux pièces à rue et la pièce arrière du premier étage de la Maison Cornet sise rue des Raine 42 à 4800 Verviers. Ce bien est cadastré sur Verviers, 2^{ème} Division, section B, parcelle n° 232X.

Relativement à l'article 204 al. 3 du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie en vigueur, le Collège communal est partiellement dispensé de ses obligations, dans la mesure où le bien, propriété de la Ville de Verviers, est vide de tout occupant tiers.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

Pour le Bourgmestre :
L'Echevin délégué,

Pierre DEMOLIN.

Freddy BREUWER.